



# Comité Jeunesse

Déposé au conseil municipal  
7 juillet 2025

**2024**  
Recommandations  
**2025**



Ce projet est rendu possible grâce à une subvention obtenue dans le cadre de la Stratégie jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse du gouvernement du Québec.

# Introduction

En décembre 2018, à la suite de la mobilisation d'une délégation d'élèves du secondaire, le conseil municipal de la Ville de Trois-Rivières adopta une résolution en vue d'appuyer la déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique. Ainsi, la Ville reconnaît qu'afin de lutter contre les changements climatiques des transitions rapides et de grandes envergures sont nécessaires dans plusieurs domaines, notamment sur le plan du transport, de l'aménagement du territoire et de l'énergie.

Sept ans plus tard, le comité Jeunesse constate que les actions déployées se sont avérées insuffisantes. Les membres du comité considèrent que des actions décisives doivent être prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter nos communautés aux bouleversements climatiques.

Dans le cadre de ses travaux, le comité Jeunesse a eu l'occasion d'échanger avec différents experts municipaux et de consulter plus d'une centaine de jeunes du territoire. Aux termes de cette démarche, le comité Jeunesse a élaboré une série de recommandations qui s'articulent autour de cinq thématiques, dont trois ont été identifiées comme étant prioritaires par les membres du comité, soit :

- La mobilité durable.
- Le verdissement urbain.
- La gestion des matières résiduelles.

Le comité Jeunesse dépose ses recommandations dans le but de répondre au mandat qui lui a été confié par le conseil municipal, soit d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour faire de Trois-Rivières une ville verte pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain.

# Mobilité durable



À Trois-Rivières, plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent du transport. Afin de lutter contre les changements climatiques, les membres du comité Jeunesse estiment donc qu'il est essentiel d'investir dans le développement du transport en commun et du transport actif.

Le comité reconnaît les améliorations apportées aux réseaux de transport en commun et de transport actif dans les dernières années, mais considère que celles-ci sont insuffisantes pour répondre aux besoins de la population et favoriser une mobilité durable.

À l'instar des éditions passées du comité Jeunesse, les membres croient qu'il est essentiel de développer des réseaux de transport en commun et de transport actif qui soient attractifs et efficaces. Il s'agit d'un véritable levier de mobilité durable qui permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de désengorger le réseau routier et d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de Trois-Rivières.

## Transport en commun

1. Améliorer l'efficacité du réseau de transport en commun en :
  - Augmentant la fréquence des autobus, particulièrement sur les grands axes routiers, afin qu'ils aient une fréquence de passage de 15 minutes ;
  - Optimisant les trajets d'autobus de manière à réduire les temps de déplacement, notamment en développant des lignes express entre les différents pôles urbains ;
  - Améliorant la desserte des secteurs périphériques ;
  - Élargissant les heures de service, en particulier les fins de semaine.
2. Instaurer une taxe sur l'immatriculation afin d'accélérer les investissements majeurs requis dans le réseau de transport en commun.
3. Mettre en place des stationnements incitatifs et un service de navettes gratuites lors des grands événements afin d'encourager l'adoption du transport en commun au sein de la population et désengorger les réseaux routiers.

4. Moderniser le système de perception de la STTR en permettant le paiement par carte de débit et de crédit à bord des autobus.
5. Renforcer les partenariats avec les institutions et organisations locales (cégeps, universités, employeurs, résidences pour personnes âgées, etc.) afin de favoriser l'accessibilité au transport en commun et de permettre à plus de clientèles d'avoir accès à des tarifs préférentiels.

## **Transport actif**

6. Continuer à augmenter les investissements annuels dans le transport actif afin de :
  - Développer le réseau de trottoirs et de pistes cyclables ;
  - Sécuriser les corridors de mobilité active ;
  - Déneiger adéquatement les trottoirs et voies cyclables.

# Verdissement urbain



Les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales et aux îlots de chaleur occupent une importance croissante à Trois-Rivières. Les inondations ou refoulements d'égouts, de plus en plus fréquents et intenses en raison des changements climatiques, représentent un risque majeur pour différents secteurs de la municipalité. Pour y faire face, la Ville doit déployer différentes mesures pour protéger les populations et les infrastructures.

Le comité Jeunesse considère que le verdissement des espaces urbains constitue une mesure importante pour renforcer la résilience du territoire face aux conséquences des changements climatiques.

## Déminéralisation et verdissement

7. Favoriser la déminéralisation et le verdissement des espaces publics et privés, en accordant une attention particulière aux bordures de rues et aux stationnements commerciaux, institutionnels et résidentiels.
8. Implanter des mesures d'écofiscalité ou des programmes de subvention visant à favoriser le verdissement des façades ainsi que l'aménagement d'installations optimisant la gestion des eaux pluviales.

Par exemple :

- Taxes incitatives sur les surfaces imperméables : Imposer une redevance aux propriétaires de grands espaces bétonnés ou asphaltés afin d'encourager la végétalisation et une meilleure gestion des eaux pluviales ;
  - Crédits de taxes ou subventions pour la plantation d'arbres : Offrir des incitatifs financiers aux citoyens et aux entreprises qui augmentent la canopée urbaine.
9. Impliquer les citoyennes, les citoyens et les entreprises dans la création de lieux conviviaux qui intègrent la nature au cœur de leur aménagement, tel que les aires écologiques, les parcs nature, les parcs éponges, les microforêts, les jardins communautaires ou les ruelles vertes.

# Gestion des matières résiduelles



Les enjeux liés à la réduction des déchets, au recyclage et à la valorisation des matières résiduelles, prennent une importance grandissante à Trois-Rivières. L'enfouissement des déchets entraîne des impacts environnementaux significatifs, notamment la contamination des sols et la production de gaz à effet de serre, accentuant la nécessité d'une gestion responsable des matières résiduelles. Les coûts y étant associés connaissent aussi une augmentation notable, soit près de 10 % entre 2024 et 2025 pour les déchets domestiques. Face à ces défis, le comité Jeunesse estime que la Ville doit mettre en place des actions ambitieuses pour améliorer la gestion des matières résiduelles et réduire le recours à l'enfouissement.

## Réduction des déchets et compostage

10. Mettre en place des mesures incitatives visant à encourager un meilleur tri des matières résiduelles et une réduction des ordures ménagères, notamment :
  - Réduire progressivement la fréquence des collectes aux 3 puis aux 4 semaines ;
  - Instaurer une tarification adaptée à la collecte des ordures ménagères.
  
11. Soutenir le développement du compostage en milieu institutionnel et scolaire.

# Architecture et développement durable



Face aux défis posés par les changements climatiques, il est essentiel de repenser les principes qui guident le développement économique, en tenant compte de l'impact environnemental et énergétique des infrastructures et des bâtiments. Le comité Jeunesse estime que la Ville doit favoriser une architecture durable et promouvoir des solutions innovantes qui réduisent la consommation énergétique des bâtiments. En accélérant la transition vers une économie décarbonée, elle pourra renforcer sa compétitivité tout en assurant un avenir durable et résilient.

## Architecture durable

12. Mettre en place des subventions, programmes ou mesures incitatives pour encourager l'architecture durable.

## Décarbonation de l'économie

13. Soutenir la décarbonation des entreprises en les aidant à adopter des pratiques plus écologiques. Pour ce faire, la Ville devrait notamment :
  - Renforcer les réglementations environnementales ;
  - Promouvoir l'économie circulaire et financer l'innovation verte ;
  - Offrir des subventions pour l'efficacité énergétique.

# Information, sensibilisation et éducation



Chaque citoyenne et citoyen a un rôle crucial à jouer dans la lutte aux changements climatiques. Pour faire de Trois-Rivières une ville verte pour les jeunes d'aujourd'hui et de demain, une mobilisation collective et une adhésion citoyenne sont indispensables.

Pour faire face aux défis environnementaux et urbains actuels, le comité Jeunesse souligne l'importance d'informer, de sensibiliser et d'éduquer la population afin d'encourager des comportements durables.

## Campagne de sensibilisation et de promotion

14. Développer, en complémentarité avec ses partenaires, des campagnes de communication visant à :

- Informer la population par rapport aux enjeux environnementaux de la Ville et aux mesures qui sont mises en place pour y faire face ;
- Encourager l'utilisation du transport en commun dès le plus jeune âge ;
- Sensibiliser la population au bon tri des matières résiduelles, notamment auprès des étudiantes et étudiants afin de favoriser le développement de bonnes habitudes ;
- Promouvoir les aires écologiques et les sentiers en forêt afin de favoriser le sentiment d'appartenance des Trifluviens et Trifluviennes envers leurs espaces naturels et les sensibiliser à protéger la nature ;
- Sensibiliser la population à la déminéralisation et au verdissement des espaces privés, notamment la plantation d'arbres et les aménagements favorisant la gestion des eaux pluviales.



## Coordination de projet

Steven Hill Paquin  
Benjamin Brochu-LeCouffe  
Marianik Hamelin  
Ville de Trois-Rivières

Pour plus d'information :  
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368,  
Trois-Rivières, Québec G9A 5H3  
Téléphone : 311 ou 819 374-2002  
Télécopieur : 819 374-2299

**v3r.net**